

# Le mobilier urbain



Un banc, une poubelle, un potelet, un panneau de signalisation, une grille de pied d'arbre, un réverbère, une clôture... autant d'objets faisant partie de ce que l'on appelle le **mobilier urbain**.



Présents partout dans la ville, ces équipements rendent de nombreux services à la collectivité, mais peuvent aussi représenter de véritables obstacles à la mise en place du zéro pesticide dans les communes. Un mobilier urbain surabondant peut également nuire à l'appropriation de l'espace par la population. L'implantation de ces éléments fonctionnels doit donc impérativement faire l'objet d'une réflexion en amont.

Quels sont les usages faits de chaque espace ; quelles fonctions devra-t-il remplir ; où planter chaque objet du mobilier ; comment intégrer au mieux chaque objet dans le paysage ; comment optimiser l'entretien ultérieur...? sont autant de questions auxquelles aménageurs et décideurs doivent répondre.

## 1. Un projet global d'aménagement, d'intégration paysagère et d'entretien

Avec les nombreux usages et services que doivent rendre les espaces publics (repos, propreté, information, embellissement, stationnement, éclairage...), le risque d'accumuler de nombreux objets hétéroclites est bien réel. Dans les cas extrêmes, on peut même assister à une nouvelle forme de pollution urbaine, lorsque, confronté à un espace surchargé par un mélange confus d'objets en tout genre, le riverain finit par se sentir perdu, voire oppressé.

Face à ce problème, les collectivités doivent impérativement penser l'implantation de leurs équipements suffisamment en amont et à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, investir du temps dans la conception du mobilier urbain, c'est faire en sorte d'alléger au maximum le travail de désherbage qui peut s'avérer compliqué lorsque l'aménagement de ces éléments est mal conçu.

### \* **Simplicité et polyvalence**

En règle générale, les gestionnaires privilégieront la simplicité, en choisissant notamment des équipements multifonctionnels.



Assises-jardinières, bancs-murets, luminaires-suspensions fleuries... les éléments qui remplissent plusieurs fonctions permettent en effet de réduire l'encombrement de l'espace public.

Dans cette optique de gain de place, de légers aménagements peuvent être réalisés sur certains éléments, pour leur apporter une fonction supplémentaire. C'est le cas, par exemple, de murets de soutènements en blocs ou en gabions qui, une fois surmontés de couvre-murs ou de planches, servent également de bancs. Les murets en gabions peuvent aussi accueillir des plantes de rocaille pour contribuer au fleurissement.



### \* **Des éléments cohérents avec leur zone d'implantation**

Pourquoi laisser le mobilier urbain participer à la banalisation du paysage, en sélectionnant des modèles standards, visibles dans la grande majorité de nos communes ? Les équipements urbains peuvent, au



contraire, contribuer à l'identité et à l'attractivité du territoire. Un mobilier urbain personnalisé n'est pas forcément plus cher. En effet, dans les zones rurales ou les parcs, par exemple, les gestionnaires peuvent sélectionner du mobilier rustique, comme des bancs réalisés à partir de branches ou de troncs d'arbres récupérés suite à un abattage, dont le coût est très faible. De plus, à l'heure du développement durable, la récup' et l'utilisation de matériaux durables sont très appréciées.



**!** Dans la conception de l'aménagement, le choix et l'implantation du mobilier urbain, pensez aux personnes à mobilité réduite !

## 2. Prévenir les difficultés d'entretien

Présents partout dans l'espace public, les éléments du mobilier urbain peuvent représenter un véritable obstacle à la mise en place du zéro pesticide dans les communes, si leur conception n'est pas bien pensée : pieds du mobilier à désherber, clôtures au ras du sol, grilles d'arbres...

Il est donc important de réfléchir à la disposition des différents équipements, de manière à ne plus devoir utiliser de pesticide aux pieds de ces éléments, où le travail de désherbage peut s'avérer complexe techniquement. Le choix des aménagements et des matériaux est donc très important pour faciliter l'entretien et empêcher le développement de la flore spontanée.



### Présence constante ou occasionnelle ?

L'élément "temps" est également important à prendre en compte. Vous souhaitez un fleurissement tout au long de l'année ? Pourquoi dans ce cas ne pas privilégier des parterres de pleine terre plutôt que des jardinières qui demandent davantage d'entretien (arrosage, désherbage) ?

### Des équipements au service de la population

Cela paraît une évidence, mais il faut toujours garder à l'esprit que le mobilier implanté dans l'espace public doit être au service des citoyens. Or, il n'est pas rare de retrouver des équipements totalement inutilisés qui, non seulement, occupent inutilement de l'espace, mais sont également le signe d'un manque d'appropriation du site concerné par la population. Une fois encore, il est primordial de connaître les besoins et les usages de chaque espace.

A contrario, un détournement de la fonction de certains objets par les citoyens ne doit pas être forcément considéré comme une mauvaise chose, mais peut traduire une réelle appropriation du lieu par les usagers !

Afin d'éviter ces problèmes, le mobilier urbain devrait répondre aux trois critères suivants :

- il doit être adapté au lieu dans lequel on le place (ex : ne pas mettre un banc à un endroit où il ne sera jamais utilisé...);
- il doit prendre en compte l'aspect "entretien", c'est-à-dire que son implantation doit permettre un accès facile aux matériels de désherbage alternatif;
- il doit être intégré au maximum à des espaces qui ne demandent pas de désherbage (socle en béton, dalles...) ou qui sont déjà végétalisés (parterres de couvre-sols, massif de vivaces...).



### 3. Mobilier urbain : acteur du maillage écologique ?

Même si ce n'est pas la caractéristique première que l'on attribue directement au mobilier urbain, celui-ci peut contribuer au maillage écologique et intervenir dans la verdurisation des petits espaces. On pense bien sûr aux jardinières, qu'elles soient installées au sol ou suspendues.

Mais d'autres équipements sont aussi intéressants en termes de verdurisation. Certaines clôtures ou autres éléments verticaux, par exemple, peuvent devenir un support pour des plantes grimpantes, ce qui peut représenter un apport de verdure particulièrement appréciable, dans les zones où la plantation d'arbres n'est pas envisageable.



### 4. Quelques exemples à suivre

Surélever une clôture de quelques centimètres permet un entretien aisé, par un simple débroussaillage.



Installer un potelet directionnel dans un massif masque les éventuelles adventives à son pied et demande un désherbage moins fréquent.



Les dessous des bancs sont rarement piétinés. Des plantes couvre-sols (lierre, lamier, sedums...) y trouveront avantageusement leur place et demanderont peu d'entretien.

Selon l'endroit et le rendu recherché, poser bancs et poubelles sur un revêtement demandant pas ou peu de désherbage réduit considérablement le travail d'entretien, pour autant qu'il n'y ait pas multiplication des types de revêtements au sein du même espace.





Des supports pour plantes grimpantes, de type "mât Babylone", par exemple, sont une alternative aux arbres d'alignement et permettent de végétaliser les rues étroites ou les zones à faibles réserves de terre.



Pour protéger les racines du piétinement, sans utiliser de grilles d'arbres, difficiles à entretenir, on peut, selon les cas, végétaliser le pied d'arbre (par des vivaces ou une prairie fleurie) ou couler un béton drainant de type "ciment-bois".

### Références (liste non exhaustive)

- Norpac et iddr (Institut de l'Université Catholique de Lille), 2011. Mobilier à biodiversité positive.
- FREDON Bretagne, 2012. Guide des alternatives au désherbage chimique.
- Haddad Y. Mobiliers urbains. Quelles tendances ? Quels enjeux ? *Paysage Actualités 360*, Juin 2013.
- Haddad Y. Mobilier urbain. Quelles fonctions ? Quels usages ? *Paysage Actualités 366*, Février 2014.
- Haddad Y. Mobilier urbain. Une démarche globale. *Paysage Actualités 370*, Juin 2014.
- Huet S. et al., 2014. Concevoir les aménagements paysagers pour une gestion sans produits phytosanitaires-fiche sanitaire. *Plante&Cité – Ingénierie de la nature en ville*.
- Haddad Y. Banc public. Un marqueur d'identité territoriale. *Paysage Actualités 381*, Juillet/Août 2015.